

LIVRET ETUDIANT



LICENCE PROFESSIONNELLE Mention : Métiers du Livre Spécialité : Documentation et Bibliothèques

Livret de l'étudiant
2021 – 2022

Département Métiers de la Culture
29, bd Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand ☎ 04 73 34 66 82

Sommaire

Le Département des métiers de la culture	3
La licence professionnelle Métiers du Livre : formation et compétences	4
Secteur d'activité ou type d'emplois accessibles	6
BibliAuvergne	7
Le Pôle FC, insertion pro et Stages	8
L'équipe pédagogique	9
Maquette semestre 1	10
Maquette semestre 2	11
Contenus pédagogiques	12/18
Règlement général	19
Calendrier universitaire	21
Informations pratiques	22
Modalités de contrôle de connaissances	23/24

Présentation du département Métiers de la culture

Le Département des Métiers de la culture dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Localisé sur le site de Gergovia, il regroupe des formations générales et professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, Métiers du livre, Tourisme...). Les cours sont assurés par des enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

Département Métiers de la culture : metiersdelaculture.LCSH@uca.fr

Direction du département - bureau 301 :

Anne Gaugue : anne.gaugue@uca.fr

Responsable des relations internationales - bureau 301 :

Catherine MORGAN-PROUX : catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Responsable filière Arts du Spectacle – bureau 302 :

Caroline Lardy : caroline.lardy@uca.fr

Responsable filière Métiers du livre et médiation numérique – bureau 304 :

Françoise le Borgne : Francoise.Le_BORGNE@uca.fr

Responsable filière Tourisme – bureau 305 :

Raphaël Berthold : raphael.berthold@uca.fr

Responsable Licence Arts du spectacle – bureau 302 :

Caroline Lardy : caroline.lardy@uca.fr

Responsable Licence Etudes culturelles -

Catherine Morgan-Proux : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Responsable Master DPEC

Cyril Triolaire : cyril.triolaire@uca.fr

Secrétariats :

Licence Etudes culturelles, parcours Tourisme et Livre (N1 N2 N3) et N1 ADS – bureau 207

Stéphanie Perez : stephanie.perez@uca.fr

Tél : 04 73 34 66 81

Licence N2 et N3 ADS - LP guide et LP Livre – bureau 207

Bénédicte Coppin : Benedicte.COPPIN@uca.fr

Tel : 04 73 34 66 82

Master 1 et 2 Direction de projets ou Etablissements culturels (DPEC) – bureau 207 bis

Stéphanie Cassière : Stephanie.CASSIERE@uca.fr

Tél : 04 73 34 66 83

La licence professionnelle Métiers du livre : formation et compétences

Responsable pédagogique de la licence professionnelle « Métiers du livre : documentation et bibliothèques » - bureau 306

Céline Bricault : celine.bricault@uca.fr

Coordinateur de la licence professionnelle à distance – bureau 308

Étienne TRIPIER - etienne.tripier@uca.fr

Responsable des sujets de projets collectifs et des missions d'apprentissage – bureau 304

Isabelle ROUQUET : isabelle. rouquet@uca.fr

La licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* s'adresse à des **étudiants en formation initiale et en formation continue** désireux de bénéficier d'une formation professionnelle en un an accessible à bac + 2.

Elle est proposée en enseignement présentiel, en enseignement à distance ou par apprentissage.

Cette licence entend former des techniciens spécialisés capables de participer à la gestion d'établissements, au management d'équipe, d'intervenir au niveau des **techniques documentaires**, et d'organiser la **gestion et la valorisation des collections**. Une **ouverture sur l'environnement professionnel et culturel régional** vise à leur permettre de s'insérer dans des projets de médiation du livre, de l'image et du son. L'accent est particulièrement mis sur la connaissance des publics spécifiques et les actions multimédia inscrites dans le contexte clermontois, notamment par le biais d'un projet collectif (UE 4) permettant aux étudiants une découverte concrète du terrain. Un stage d'un minimum de 12 semaines permet de mettre en pratique les enseignements proposés tout au long de l'année.

La licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* se veut **adaptée aux besoins des établissements** car elle dispense **la formation technique et les repères culturels nécessaires pour exercer en médiathèque, en bibliothèque universitaire ou dans un centre d'information et de documentation**.

La licence professionnelle donne accès aux **concours d'entrée de la filière culture de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique Territoriale** et plus particulièrement à ceux réservés aux personnes titulaires d'un diplôme professionnel spécialisé dans les métiers du livre et de la documentation.

Un partenariat **entre BibliAuvergne (Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques de Clermont-Ferrand) et le département Métiers de la Culture** permet d'ouvrir des actions de formation communes élaborées par BibliAuvergne ou par le département Métiers de la Culture : certains enseignements de BibliAuvergne sont ouverts aux étudiants du département Métiers de la Culture. La présence à ces formations, visites et journées d'étude est obligatoire pour les étudiants de la licence professionnelle.

L'intérêt de ce partenariat est de permettre aux étudiants de cette licence professionnelle de s'imprégner des questions d'actualité dans les bibliothèques en côtoyant à l'occasion de ces formations des **professionnels de la région**.

Le diplômé de cette licence professionnelle peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- participer à la gestion d'établissements ;
- participer à la mise en œuvre de la politique documentaire (acquisitions, désherbage) ;
- assurer le traitement documentaire des collections (catalogage et indexation) ;
- accueillir, orienter et conseiller le public dans sa recherche de lecture ou d'information ;
- savoir conduire une réunion, manager une équipe ou bien être l'interface entre l'équipe et les élus ;
- savoir gérer des projets et développer des services innovants ;
- inscrire les pratiques numériques et l'utilisation des nouveaux outils au sein des actions de l'établissement, développer la culture Internet auprès du public ;
- organiser la valorisation mutuelle de la bibliothèque à travers une médiation sur place et à distance ;
- développer des actions d'animations et produire des contenus autour de ces animations ;
- savoir organiser et gérer sa veille documentaire.

Compétences développées :

1. Contribuer au fonctionnement de la médiathèque et/ou du centre de documentation :

- En connaissant le cadre politique, administratif et juridique des établissements ;
- En maîtrisant les différentes étapes de la gestion des collections ;
- En utilisant les ressources et outils numériques de gestion documentaire
- En communiquant avec les publics et avec les partenaires de l'établissement ;
- En mettant les ressources à disposition des publics.

2. Identifier les enjeux actuels du secteur info-documentaire :

- En connaissant la typologie des ressources info-documentaires et leurs caractéristiques ;
- En suivant l'actualité du secteur info-documentaire et les règles administratives et juridiques de bonne gestion des ressources ;
- En tenant compte du point de vue des utilisateurs ;
- En se positionnant professionnellement dans le secteur info-documentaire.

3. Manager une équipe en médiathèque et/ou centre de documentation :

- En animant une équipe ;
- En appréhendant les questions de design et de marketing des services ;
- En favorisant la participation des collaborateurs et des usagers ;
- En collaborant grâce au numérique.

4. Organiser la médiation culturelle entre les ressources documentaires et les usagers en médiathèque et centre de documentation :

- En connaissant les publics, leurs spécificités et pratiques culturelles ;
- En organisant l'accès aux ressources documentaires, en publiant et éditant des produits documentaires ;
- En mettant en place des actions d'animation et de médiation ;
- En s'appuyant sur le numérique pour favoriser la diffusion des connaissances ;
- En communiquant auprès des usagers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles avec une licence professionnelle métiers du livre

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Bibliothécaire ;
- Documentaliste ;
- Gestionnaire en documentation ;
- Animateur réseau documentaire ;
- Responsable de ressources documentaires ;
- Médiateur du livre ;
- Chef de sections spécialisées : fonds patrimoniaux, musique, cinéma ;
- Responsable de projets innovants ;
- Médiateur numérique, animateur de communautés ;
- Responsable de l'action culturelle ;
- Animateur culturel ;
- Gestionnaire de banques de données ;
- Chargé d'études documentaires ;

Ces professionnels exercent principalement leur activité dans les structures suivantes :

- Bibliothèques municipales, départementales, universitaires ;
- Bibliothèques des établissements privés ;
- Bibliothèques spécialisées du secteur associatif ;
- Centres et services de documentation ;
- Librairies.

CRFCB - Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques du livre et de la documentation, **BibliAuvergne**, fait partie d'un réseau national de **12 CRFCB** qui collabore avec l'**École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et de Bibliothèques (ENSSIB)** et les **7 Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique (URFIST)**, pour former les professionnels du livre et du multimédia.

Service de l'**Université Clermont Auvergne**, il est rattaché à l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines.

Il est financé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne (DRAC Auvergne) et l'Université Clermont Auvergne.

UN
RESEAU

DES
MISSIONS

UNE
EQUIPE

CONTACT
crfb@uca.fr
pour toutes
demandes

INFORMER
sur les
métiers des
bibliothèques

CONSEILLER
un projet
de
formation

REALISER
une veille
sur l'évolution
des métiers

Préparation
aux concours
des métiers des
bibliothèques

Stages de
formation
courte, clé en
main ou sur
mesure

Formation
Auxiliaire de
Bibliothèque
(convention
avec l'ABF)

Conférences
et
journées
d'étude

• **Stéphane GOMIS**

Doyen-Directeur UFR LCSH de l'Université Clermont Auvergne

• **Carole BESSON**

Responsable
☎ 04 73 34 66 08

• **Céline LOCATELLI**

Gestionnaire chargée de la mise en œuvre de la formation ABF et du développement de l'offre et des partenariats
☎ 04 73 34 66 84

• **Annie DANGLARD**

Chargée de formations et de communication
☎ 04 73 34 66 86

• **Catherine ROSAZZA-RIZ**

Chargée de formations et des relations avec le département Métiers de la culture
☎ 04 73 34 66 85

BibliAuvergne, vous accueille :

☎ sur rendez-vous du **lundi au vendredi de 08h30 à 17h00**

☎ **29 bd Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1**
site de l'UFR LCSH de l'Université Clermont Auvergne

☎ **04.73.34.66.86**

@ **crfb@uca.fr**

🖥 **bibliuvergne.uca.fr**

Le Pôle FC, insertion pro et Stages

Composé de 5 personnes le pôle commun formation continue du centre-ville, assure le suivi des stagiaires FC inscrits sur les UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines ; UFR Langues Cultures et Communication et l'UFR Psychologie, sciences sociales et sciences de l'éducation.

Responsable :

Carole BESSON –

Tél : 04 73 34 66 08

carole.besson@uca.fr

Gestionnaires FC :

Mme AFONSO Isabelle – Gestion des formations de l'UFR LCSH (hors LP MSE)

Tél : 04 73 34 65 88

fc.lettres@uca.fr

Gestionnaire insertion pro et stages :

Mme DAUDE Anne – Gestion de toutes les demandes de stages relatives aux formations de l'UFR LCSH

Tél : 04 73 34 65 88

fc.lettres@uca.fr

Pour les stages intégrés dans les cursus de l'UFR LCC : Virginie EYMARD - 04 73 40 64 21.

Stages.lcc@uca.fr

Pour les stages intégrés dans les cursus de l'UFR PSSSE: Stéphanie MOUSSET - 04 73 40 61 42.

scola.pssse@uca.fr

Nous contacter :

Adresse

: UCA – UFR LCSH
Site Gergovia – RDC
29, bd Gergovia – TSA 20406
63 001 Clermont-Ferrand

Accueil du public : Tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 sauf le mercredi

mail : fc.lettres@uca.fr



L'équipe pédagogique

Enseignants et enseignants-chercheurs :

BERGER Gilles, PRCE Cinéma,

BRICAULT Céline, PRAG Lettres, docteur en littérature française du 19^{ème} siècle

HOUILLOIN Julie, MCA librairie, Momie Librairie

LECOINTRE Leisha, PRAG Anglais, docteur en littérature française du 19^{ème} siècle

ROUQUET Isabelle, MCA bibliothéconomie

TRUPIER Étienne, PRAG Documentation

Professionnels :

AUGUSTIN Vincent, bibliothécaire BU de Sciences de l'UCA et Centre du Réseau SUDOC-PS Auvergne

BATHIAS-RASCALOU Céline, responsable de la Bibliothèque Numérique d'Agglomération –

CARRY Véronique, chef de projet mutualisation, Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans

DAVID Stephan, responsable Sécurité des systèmes d'information, Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand

DELECROIX Sandrine, BIBAS, BU de l'UCA Bibliothèque Numérique

DUMAS Anne, avocate et chargée de cours

GARDES Didier, ludothécaire, Association de l'Agglomération Rimoise pour la jeunesse, ARJ

GUILLOT Xavier, administrateur du système d'information, Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, « Transition bibliographique » : groupes « Systèmes et données » et « formation »

JUSTINE Jérôme, magasinier principal BU de l'UCA Lettres

LEGENDRE Olivier, directeur adjoint de la BU de l'UCA, responsable de la BU Santé-Odontologie

LOUAULT Julien, responsable de la bibliothèque diocésaine de Clermont-Ferrand

LEYRIT Jessica, bibliothécaire, BU de l'UCA

MARINGUE Karine, magasinier principal, BU de l'UCA Droit, Économie, Management

METZ Laura, responsable secteur gestion, BU de l'UCA Droit, Économie, Management

MICHY Jean-Pierre, assistant principal de conservation, discothécaire et chroniqueur musical

RELLIER Laurence, bibliothécaire, Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme, Conseil départemental du Puy-de-Dôme

ROBLEDILLO Viviane, ludothécaire, Association de l'Agglomération Rimoise pour la jeunesse, ARJ

ROSAZZA-RIZ Catherine, chargée de la gestion des stages et des relations avec le département Métiers de la culture de l'Université Clermont Auvergne, BibliAuvergne (Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques)

SIMONINI Sophie, bibliothécaire, Réseau de Billom Communauté

SERPE Olivier, bibliothécaire, Médiathèque des Jardins de la Culture, Communauté d'agglomération de Riom, Limagne et Volcans

VILLET-HAMEL Mélanie, Responsable Lecture publique et cheffe de projet Grande Bibliothèque, Clermont-Auvergne Communauté

Maquette semestre 1

UE	Crédits	Intitulé de l'UE	Contenus abordés	Nombre d'heures/ semestre
1	3	Culture générale	Histoire du livre et des bibliothèques Droits d'auteur et droits voisins	24h
2	6	Communication	Edition et publication sur le web Note de synthèse, dissertation	46h
3	6	Traitement du document et recherche bibliographique	Circuit du document, Catalogage. Outils et méthodologie Indexation-classification Recherche documentaire Veille thématique et veille métier	54h
4	6	Connaissance des publics et médiation culturelle	Médiations Sociologie des publics et des pratiques culturelles Animation culturelle Bibliothèques numériques et techniques de numérisation	52h
5	6	Connaissance du champ professionnel	Administration publique, statut des établissements et des personnels Droit de la culture et politiques culturelles Projets Tutorés	44h
6	3	Anglais	Grammaire, Compréhension orale et écrite, Expression orale	24h

Maquette semestre 2

UE	Crédits	Intitulé de l'UE	Contenus abordés	Nombre d'heures /semestre
1	3	Politique documentaire et gestion des établissements	SIGB Gestion des espaces en bibliothèque et espaces de créativité Gestion en librairie Politique éditoriale. Publier la science : enjeux économiques Méthodologie et outils d'évaluation, de gestion et de développement des fonds Marketing, management et information-communication	130h
2	3	Jeux, images et son	Cinéma en bibliothèque Musique en bibliothèque Jeu en bibliothèque Littérature jeunesse	64h
3	6	Projets tuteurés	Projets collectifs ePortfolio – Projet professionnel	34h
4	3	Anglais	Grammaire, Compréhension orale et écrite, Expression orale	24h
5	15	Stage en entreprise	Stage : 12 semaines de stage minimum	420 h

Contenus pédagogiques - Semestre 1

UE 1. CULTURE GENERALE

Histoire du livre et des bibliothèques – Julien LOUAUT – 10h

Cours de culture générale. L'objectif est de se constituer une boîte à outils pour éveiller sa curiosité et celle des autres, pour penser d'une manière critique le sujet du livre et des bibliothèques.

Acquis :

- Expliquer les grandes étapes de l'histoire du livre et des bibliothèques dans le cadre d'animations culturelles
- Analyser efficacement un fonds ancien et saisir les spécificités de son catalogage
- Justifier de liens logiques dans un projet d'exposition par exemple

Droits d'auteur et droits voisins – Anne DUMAS – 14h

La manipulation des images, des récits et leur publication ; la protection de la vie privée ; le droit à l'image ; les droits d'auteur ; le droit et internet ; la protection des créations internet.

Acquis :

- Acquérir les bases nécessaires à l'élaboration d'un projet d'établissement.
- Appréhender les divers aspects de marketing et de management afférents à la responsabilité d'un établissement, d'un service, ou simplement d'une équipe, que ce soit dans un contexte de lecture publique ou universitaire.

UE2. COMMUNICATION

Edition et publication sur le web – Stephan DAVID et Isabelle ROUQUET – 28h

Écrire pour être lu : principes généraux de la lecture à l'écran ; Produire son texte ; Optimiser son article web pour les moteurs de recherche ; Accrocher l'internaute par les mots : des écrits percutants.

Acquis :

- Appréhender les spécificités de la lecture à l'écran
- Identifier les règles et principes communicationnels essentiels en matière de publication de contenus web et en maîtriser les formes d'écriture
- Repérer les types de contenus et leurs exigences : focus sur la brève, l'article web, la critique et d'autres genres journalistiques selon les besoins
- Optimiser ces contenus afin d'accroître leur visibilité sur les moteurs de recherche
- Utiliser un outil de gestion de contenu

Note de synthèse, dissertation – Céline BRICAULT – 18h

Initiation aux méthodologies de la note de synthèse et de la dissertation, épreuves proposées dans des concours des bibliothèques.

Acquis :

- Appliquer les règles et les techniques de la communication écrite /de production de documents de communication professionnelle.

UE3. TRAITEMENT DU DOCUMENT ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Circuit du document, catalogage. Outils et méthodologie – Sandrine DELECROIX – 16h

Le circuit du document ; le catalogage des monographies et leur accès ; l'évolution des normes de catalogage.

Acquis :

- Différencier les étapes du circuit du document.
- Cataloguer une monographie simple et en rédiger les accès.
- Résumer l'évolution des règles, codes et formats de catalogage.

Indexation-classification – Vincent AUGUSTIN – 12h

L'indexation Dewey et Rameau / L'histoire des classifications

Acquis :

- Résumer l'histoire des classifications.
- Indexer un ouvrage en RAMEAU et Dewey.

Recherche documentaire – Isabelle ROUQUET – 12h

Méthodologie : les étapes de la recherche documentaire ; les moteurs de recherche généralistes ; les moteurs de recherche académiques ; techniques de sourcing.

Acquis :

- Définir sa stratégie de recherche
- Identifier les outils de recherche gratuits et payants, généralistes et thématiques dont on dispose dans son contexte professionnel
- Exploiter les meilleures pratiques pour mieux trouver l'information stratégique et utile
- Évaluer une ressource

Veille thématique, veille métier : méthodes et outils – Isabelle ROUQUET – 14h

Définitions et enjeux de la veille ; les différents types de veille ; périmètre de la veille en bibliothèque ; mettre en place un dispositif de veille : les grandes étapes Les outils au service de la veille

Acquis :

- Identifier les enjeux de la veille pour les professionnels des bibliothèques
- Mettre en place un dispositif de veille
- Identifier les sources utiles et les évaluer
- Mettre sous surveillance
- Organiser les résultats de la veille : tagger, classer et filtrer les résultats
- Analyser les résultats de la veille

UE4. CONNAISSANCE DES PUBLICS ET MEDIATION CULTURELLE

Médiations – Olivier SERPE et Céline BRICAULT – 16h

La valorisation des ressources numériques dans les espaces physiques, numériques et dans la formation des utilisateurs ; stratégies éditoriales en bibliothèque ; innovation pédagogique dans la formation des usagers en bibliothèque universitaire

Acquis :

- Identifier les grands principes de la médiation en bibliothèque
- Proposer et mettre en place des actions de médiation dans les espaces physiques et numériques
- Définir la place des ressources en ligne
- Valoriser les ressources numériques en exploitant toute une palette de solutions, innovantes ou non, ainsi que les divers canaux envisageables (espaces physiques, numériques et formation des utilisateurs.)
- Merchandising/OpenEducation et REL : rôle des bibliothèques académiques
- Désinformation : positionner les bibliothèques comme un acteur essentiel de la lutte contre les infos
- Organiser un projet éditorial en bibliothèque

Sociologie des publics et des pratiques culturelles – Céline BRICAULT – 12h

L'évolution des pratiques culturelles ; l'analyse des publics en bibliothèque

Acquis :

- Développer des programmes d'activité en fonction d'un public
- Design thinking Expérience utilisateur

Animation culturelle – Catherine ROSAZZA-RIZ – 12h

La mise en place des actions de médiation sur place ; la valorisation mutuelle de la bibliothèque physique et de la bibliothèque numérique au travers d'animations culturelles

Acquis :

- Mettre en œuvre des activités liées au public, à l'action culturelle et la valorisation des fonds.

Bibliothèques numériques et techniques de numérisation – Laurence RELIER – 12h

Numériser et mettre en valeur un fonds

Acquis :

- Identifier les étapes de numérisation d'un projet de numérisation.
- Analyser les caractéristiques des bibliothèques numériques.

UE5. CONNAISSANCE DU CHAMP PROFESSIONNEL

Administration publique, statuts des établissements et des personnels – Karine MARINGUE – 20h

L'environnement des bibliothèques : Notions de droit public, Budget, Ministères, Collectivités territoriales ; la typologie des bibliothèques

Acquis :

- Appréhender le cadre institutionnel, juridique et administratif des bibliothèques ainsi que les principes et règles applicables aux différentes catégories de personnel.

Droits de la culture et politiques culturelles – Mélanie VILLENET-HAMEL – 14h

La notion de politique publique de la culture aujourd'hui ; les enjeux des politiques culturelles publiques ; les partenaires des politiques publiques de la culture

Acquis :

- Appréhender les politiques publiques relatives à l'action culturelle, au développement scientifique et à la formation.

Projets collectifs – Véronique CARRY – 10h

L'étudiant est placé dans une situation professionnelle réelle lui permettant de s'approprier de manière active les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation. Il prend ainsi conscience des interactions entre les différentes composantes de sa formation, et mesure par lui-même ses éventuelles lacunes et à y remédie grâce à un encadrement adapté. Parce qu'il s'agit d'un travail collectif, le projet tuteuré permet à chacun de se familiariser avec le travail en équipe, l'organisation et l'animation d'un travail de groupe. Il mobilise les étudiants durant toute l'année universitaire.

Acquis :

- Mettre en œuvre une démarche projet dans une situation professionnelle réelle
- S'intégrer à un groupe et travailler en équipe, organiser et animer le travail de groupe
- Découvrir ou mieux appréhender le milieu professionnel et son fonctionnement.
- Adopter une attitude professionnelle et développer son projet professionnel.

UE6. ANGLAIS

Grammaire, compréhension orale et écrite. Expression orale – Leisha LECOINTRE – 24h

Le monde du travail, la littérature pour enfants. Comment se présenter professionnellement en anglais, le concept de bibliothèque/médiathèque en anglais.

Acquis :

- Savoir comprendre des informations sur un texte en rapport avec le monde des bibliothèques, présenter et soutenir un point de vue à l'écrit.
- Faire une présentation en anglais sans lire, maîtriser le vocabulaire approprié.

Contenus pédagogiques - Semestre 2

UE1. POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET GESTION DES ETABLISSEMENTS

SIGB – Céline BATHIAS-RASCALOU et Xavier GUILLOT – 20h

Les différents modules d'un SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) ; travail sur logiciel commercial et libre ; outils de découverte ; présentation des nouvelles normes de catalogage (RDA et FRBR)

Acquis :

- Utiliser les différentes fonctionnalités d'un SIGB

Gestion des espaces en bibliothèque et espaces de créativité – Jérôme JUSTINE – 26h

Locaux et équipements (aménagement intérieur, signalétique, sécurité, prise en compte du handicap) ; mise en espace des collections et des services ; les espaces de créativité en bibliothèque ; les learning centres ; les learning labs.

Acquis :

- Gérer des locaux et des équipements en bibliothèque et mettre en espace les collections et services.

Gestion d'une librairie – Julie HOUILLON – 14h

La commercialisation du livre ; les problématiques de la librairie aujourd'hui ; le fonctionnement d'une librairie : gestion humaine, gestion spatiale des rayons, service aux clients et prospects, animation ; la gestion financière de base d'une librairie (achats, stocks, retours, rotations ...) et merchandising.

Acquis :

- Imaginer un projet concret de développement de rayon ou d'événementiel en librairie en conciliant les problématiques économiques et culturelles.
- Trouver des partenariats et des initiatives innovantes en librairie

Politique éditoriale. Publier la science : enjeux économique et enjeux scientifiques – Catherine ROSAZZA-RIZ, Olivier LEGENDRE et Jessica LEYRIT – 24h

La chaîne du livre ; politique éditoriale ; édition scientifique et technique.

Acquis :

- Cerner le paysage éditorial français
- Identifier le parcours de validation d'un écrit scientifique et le vocabulaire qui s'y rapporte.
- Différencier les modèles économiques de l'édition scientifique et les principaux acteurs de l'édition scientifique contemporaine.
- Identifier les grands enjeux scientifiques et économiques actuels.
- Appréhender la science ouverte

Méthodes et outils d'évaluation de gestion et de développement d'un fonds documentaire – Etienne TRIPIER – 12h

Définitions et enjeux d'une politique documentaire ; les principales étapes de la mise en place d'une politique documentaire, pour qui?/pour quoi?, quelle organisation de travail?, analyser et évaluer l'existant, formaliser la politique documentaire, désherber pour mieux conserver ; les 3 défis actuels de la politique documentaire : la participation des utilisateurs, la documentation électronique, la politique documentaire en réseau

Acquis :

- Définir une politique d'acquisition
- Constituer et valoriser les collections.
- Citer et décrire les principales formes de la coopération documentaire.

UE2. JEU IMAGE ET SON.

Littérature jeunesse – Sophie SIMONINI – 12h

Littérature jeunesse : histoire, production éditoriale, ressources

Acquis :

- Se représenter la production éditoriale pour la jeunesse, les organisations productrices et de diffusion de documents à destination de ces publics

Cinéma en bibliothèque – Gilles BERGER – 14h

Culture cinématographique ; outils documentaires destiné à constituer et gérer un fonds cinéma en bibliothèque ; réflexions sur les services innovants dans ce domaine.

Acquis :

- Acquérir une culture cinématographique.
- Connaître et utiliser les outils documentaires adéquats pour pouvoir constituer et gérer un fonds cinéma en bibliothèque.

Musique en bibliothèque – Jean-Pierre MICHY – 14h

Culture musicale ; outils documentaires destiné à constituer et gérer un fonds musique en bibliothèque ; réflexions sur les services innovants dans ce domaine.

Acquis :

- Acquérir une culture musicale
- Connaître et utiliser les outils documentaires adéquats pour pouvoir constituer et gérer un fonds musique en bibliothèque.

Jeu en bibliothèque – Olivier SERPE, Didier GARDES et Viviane ROBLEDILLO, Isabelle ROUQUET – 24h

Le jeu de société en bibliothèque : description de l'univers ludique, outils de création d'un fonds de jeux de société, outils et conseils pour animer un atelier jeux, l'animation des jeux ; Création d'un nouveau service "jeux et jeux vidéo" ; la ludothèque : histoire, typologie, missions, création d'une ludothèque, ludoéconomie (acquisitions, traitement physique et intellectuel), actions nationales autour du jeu, devenir ludothécaire.

Acquis :

- Appréhender l'utilisation du jeu dans le cadre d'une bibliothèque.
- Expliquer les méthodes de création de services et d'espaces autour du jeu en bibliothèque.

UE3. PROJETS TUTEURS

Projets collectifs – 12h

L'étudiant est placé dans une situation professionnelle réelle lui permettant de s'approprier de manière active les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation. Il prend ainsi conscience des interactions entre les différentes composantes de sa formation, et mesure par lui-même ses éventuelles lacunes et à y remédie grâce à un encadrement adapté. Parce qu'il s'agit d'un travail collectif, le projet tuteuré permet à chacun de se familiariser avec le travail en équipe, l'organisation et l'animation d'un travail de groupe. Il mobilise les étudiants durant toute l'année universitaire.

Acquis :

- Mettre en œuvre une démarche projet dans une situation professionnelle réelle
- S'intégrer à un groupe et travailler en équipe, organiser et animer le travail de groupe
- Découvrir ou mieux appréhender le milieu professionnel et son fonctionnement.
- Adopter une attitude professionnelle et développer son projet professionnel.

ePortfolio – Projet Professionnel – Etienne TRIPIER et Céline BRICAULT – 22h

e-portfolio : constitution d'un portefeuille de compétences numérique pour collecter, réfléchir, connecter et valoriser les acquis ; projet professionnel : préparation au stage et à l'insertion professionnelle.

Acquis :

- Identifier et valoriser les compétences acquises et en cours de développement
- Connaître le milieu professionnel et son fonctionnement
- Adopter une attitude professionnelle
- Intégrer le monde professionnel

UE4. ANGLAIS

Grammaire, compréhension orale et écrite. Expression orale – Leisha LECOINTRE – 24h

Techniques de lecture à voix haute, collections spécialisées, la démocratisation de la bibliothèque dans le monde anglosaxon.

Acquis :

- Comprendre un texte audio/vidéo en anglais, en extraire les informations pour en faire le résumé ;
- Présenter son projet collectif à l'oral sans lire.

UE5. STAGE

Stage de 420h / 12 semaines minimum

Stage au service d'une organisation (bibliothèque, centre de documentation, association, librairie...) durant 12 semaines au minimum en France ou à l'étranger.

Acquis :

- Mettre en œuvre les compétences acquises lors de l'année de formation au service d'une organisation (bibliothèque, centre de documentation, association, librairie...)
- Observer et comprendre le fonctionnement d'une structure documentaire.
- Conduire un projet en responsabilité.

Règlement général

Compensation

La licence professionnelle est décernée aux étudiants **qui ont obtenu à la fois** :

- **une moyenne générale égale ou supérieure à 10 (dix) sur 20** à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage
- **une moyenne égale ou supérieure à 10 (dix) sur 20** à l'unité d'enseignement stage

La compensation entre éléments constitutifs d'une Unité d'Enseignement, d'une part, et les Unités d'Enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Elle intervient entre Unités d'Enseignement d'un même semestre et entre les des deux semestres de l'année universitaire.

L'obtention d'une moyenne inférieure à 10 (dix) sur 20 au stage exclut le processus de compensation.

Modes de contrôle

Le mode de contrôle de la licence professionnelle est le contrôle continu. Les Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C) sont consultables sur le site de l'UCA et p. 23 et 24 de ce livret.

Il a lieu tout au long de l'enseignement sans obligation d'affichage de la date des épreuves, une épreuve de contrôle continu pouvant être inopinée. L'enseignant informe les étudiants des modalités du contrôle continu, de la nature et de la fréquence des épreuves ainsi que du mode de calcul de la moyenne dans le respect des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences votées en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

L'évaluation en contrôle continu peut se faire par une évaluation continue et régulière, soit par une combinaison avec une évaluation terminale. Elle prévoit la communication régulière des notes à l'étudiant qui resteront provisoires en attente de la délibération du Jury. L'enseignant peut rendre les copies aux étudiants.

La note de contrôle continu est la moyenne d'au moins 2 évaluations. Ces évaluations peuvent se présenter sous plusieurs formes. Chaque enseignant peut, selon son choix, demander un exposé, un dossier, une étude de cas, une production numérique, une enquête, etc. selon les besoins pédagogiques.

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves. En cas d'absence à un examen terminal ou à une évaluation continue, l'étudiant est considéré comme défaillant. En cas d'absence pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département un certificat médical ou autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...)

Résultats/diplôme/relevé de notes :

Les résultats des examens terminaux sont disponibles sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Redoublement

Pour les licences professionnelles, les masters et les diplômes d'ingénieurs, c'est le Jury qui se prononce sur la possibilité de redoubler.

Absences :

Les cours : L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le vendredi après-midi. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat de votre formation et de votre responsable de formation.

Calendrier universitaire

Rentrée

Jeudi 2 septembre 2021 à 10h15

Début des cours du semestre 1

Lundi 6 septembre 2021 à 8h15

Vacances de Toussaint :

Du samedi 30 octobre 2021 au dimanche 7 novembre 2021

Vacances de Noël

Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022

Début des cours du semestre 2

Lundi 3 janvier 2022

Vacances d'hiver :

Du samedi 19 février 2022 au dimanche 27 février 2022

Date limite de rendu du rapport de projet collectif : mercredi 23 mars 2022 au plus tard.

Soutenances des projets collectifs : mercredi 30 mars ou jeudi 31 mars 2022

Stage : du vendredi 1^{er} avril 2021 au jeudi 30 juin 2022 ou plus (12 semaines au minimum)

Date limite de rendu du rapport de stage : mercredi 29 juin 2022 au plus tard

Soutenances des rapports de stage : Début juillet 2022.

Informations pratiques

Affichage : Les informations relatives à la Licence Professionnelle Métiers du Livre sont affichées au département Métiers de la culture (en face du secrétariat, au deuxième étage). Les étudiants doivent consulter fréquemment l'affichage, notamment pour les inscriptions aux exposés, les changements d'emploi du temps ou de salles, les dates d'examens, les offres de stage, etc.

Elles sont également mises en ligne dans l'espace de cours Moodle : « Licence Professionnelle Métiers du Livre » et l'emploi du temps actualisé est disponible sur l'ENT.

Le secrétariat (bureau 207) est généralement ouvert le matin de 8h à 11h30 ; l'après-midi de 13h à 17h, sauf le mercredi (15h30) et le vendredi (12h).

Il peut être ponctuellement fermés lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une **boîte aux lettres** est à votre disposition à Gergovia au rez-de-chaussée. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc...), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Les enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Bibliothèques

Vous avez à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2^{ème} cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue est consultable sur : <https://bu.uca.fr>.

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

Le matériel pédagogique

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- projecteur de diapositive
- lecteur DVD/vidéo

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

L'annuaire de l'université

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

<https://www.uca.fr/annuaire>

Relations Internationales : séjour érasmus, stages à l'étranger

Vous trouverez sur le site de l'UCA toutes les informations concernant les relations internationales :

<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant>

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	B	UE 1 : CULTURE GENERALE	3												
		EC 1 : Histoire du livre et des bibliothèques		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 2 : Droits d'auteur et droits voisins		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
	C	UE 2 : COMMUNICATION	6												
		EC 1 : Edition et publication sur le web		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 2 : Note de synthèse, dissertation		1	EvC	100	2	E	4h	1	E	2h	1	E	2h
	A	UE 3 : TRAITEMENT DU DOCUMENT ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	6												
		EC 1 : Circuit du document, catalogage. Outils et méthodologie		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 2 : Indexation-classification		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 3 : Recherche documentaire		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 4 : Veille thématique, veille métiers : méth. et outils		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
	D	UE 4 : CONNAISSANCE DES PUBLICS ET MEDIATION CULTURELLE	6												
		EC 1 : Médiations		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 2 : Sociologie des publics et des pratiques culturelles		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 3 : Animation culturelle		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 4 : Bibliothèques numériques et techniques de numérisation		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
	C	UE 5 : CONNAISSANCE DU CHAMP PROFESSIONNEL	6												
		EC 1 : Administration publique, statut des Ets et des personnels.		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC2 : Droit de la culture et politiques culturelles		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC3 : Projets Tutorés		1	EvC	100	2	A et O		1	O	20min	1	O	20min
D	UE 6 : ANGLAIS	3													
	EC1 : Grammaire, compréhension orale et écrite. Expression orale		1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h	
			30												

2	A	UE 1 : POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET GESTION DES ETABLISSEMENTS	3											
		EC 1 : SIGB	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 2 : Gestion des espaces en bibliothèque - Espaces de créativité	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 3 : Gestion en librairie	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 4 : Politique éditoriale. Publier la science : enjeux économique	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 5 : Méth. et outils d'éval. de gestion et de dévelop. fonds doc.	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 6 : Marketing, management en information-communication	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
	B	UE 2 : JEU, IMAGE ET SON	3											
		EC 1 : Cinéma en bibliothèque	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 2 : Musique bibliothèque	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 3 : Jeu en bibliothèque	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
		EC 4 : Littérature jeunesse	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
	C	UE 3 : PROJETS TUTEURES	6											
		EC 1 : Projets Collectifs	2	EvC	100	2	M et S		1	M		1	M	
		EC 2 : ePortfolio - Projet professionnel	1	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
	D	UE 4 : ANGLAIS	3											
		EC1 : Grammaire, compréhension orale et écrite. Expression orale	1	EvC	100	2	A		1	A	1h	1	A	1h
	E	UE 5 : STAGE	15											
		EC 1 : Stage de 12 semaines (420h)	1	EvC	100	2	A, M et S		1	M		1	M	
			30											

EvC : évaluation continue
EvT : Evaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

UE TOUTES EC TOUTES : nature de l'épreuve "Autre" : l'enseignant peut, selon son choix, demander un exposé, un dossier, une étude de cas, une production numérique, une enquête, etc. selon les besoins.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants : S1 UE5 EC3 (EvT O 20 min) / S2 UE3 EC1 (EvT M) / S2 UE5 EC1 (EvT M)